Violences basées sur le genre : La justice malienne renforce son engagement lors de la troisième édition du Café des Droits de l'Homme

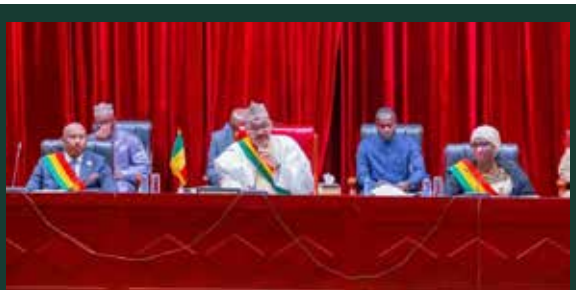
MALI
1968
L'information est l'oxygène des temps modernes
LUNDI 06 Juillet 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



22e Journée d'excellence du Prytanée militaire de Kati : Le PM Maïga réaffirme son ambition pour une élite militaire d'excellence



Justice : Échanges entre le Garde des Sceaux et le nouveau bureau du SYLIMA



Lutte contre la fraude aurifère : Le CNT adopte la création de l'Office malien des substances précieuses

Sommaire

P.04



P.19



P. 17



UNE /

22e Journée d'excellence du Prytanée militaire de Kati : Le PM Maïga réaffirme son ambition pour une élite militaire d'excellence — P 04

BRÈVES /

Dengue au Mali : Baisse des cas confirmés — P 09

Mopti : Un campement de présumés terroristes ciblé lors d'une opération aérienne conjointe — P 09

Éducation :Le ministre Amadou Sy Savane réaffirme son soutien au nouveau bureau du Conseil supérieur de l'Éducation — P 10

Coopération Mali-Maroc : Abdoulaye Diop et l'AMAMA misent sur un partenariat renforcé — P 11

ACTUALITÉ /

Modernisation de la justice : première session de la Chambre criminelle du TGI de la Commune II — P 13

Violences basées sur le genre : La justice malienne renforce son engagement lors de la troisième édition du Café des Droits de l'Homme — P 15

POLITIQUE /

Lutte contre la fraude aurifère : Le CNT adopte la création de l'Office malien des substances précieuses — P 17

Justice : Échanges entre le Garde des Sceaux et le nouveau bureau du SYLIMA — P 19

CULTURE & SOCIETÉ /

Vernissage de l'exposition TEGENC : Le Musée national du Mali met en lumière l'empreinte du patrimoine culturel — P 22

INTERNATIONAL /

Burkina Faso : L'armée affirme avoir neutralisé plus de 400 assaillants lors d'attaques coordonnées dans l'Est — P 24

Sénégal : Le dossier des 37 milliards de FCFA de l'ASER alimente la controverse — P 25

SPORT /

Mali : Le CNT place sa 7e Journée citoyenne et sportive sous le signe de la cohésion et du civisme — P 27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissako

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

22e Journée d'excellence du Prytanée militaire de Kati : Le PM Maïga réaffirme son ambition pour une élite militaire d'excellence



Le Premier ministre, chef du Gouvernement, le Général de division Abdoulaye Maïga, a présidé, jeudi 2 juillet 2026, la 22e Journée d'excellence du Prytanée militaire de Kati, une cérémonie consacrée à la célébration du mérite académique et de l'excellence au sein de l'une des institutions de formation les plus prestigieuses du Mali.

Organisée au nom du Président de la Transition, cette cérémonie a été l'occasion de réaffirmer la volonté des autorités de faire de l'école malienne un modèle de performance et de former une nouvelle génération de cadres et d'officiers capables de relever les défis de la souveraineté nationale.

Au cours de cette édition, plus de 200 élèves ayant obtenu une moyenne annuelle supérieure à 14/20 ont été récompensés. Les distinctions comprenaient notamment des motocyclettes, du matériel informatique, des tablettes, des consoles de jeux ainsi que des gratifications financières, en reconnaissance de leurs performances scolaires.

Le prix d'honneur est revenu à Mademoiselle Korika Hafissatou Sidibé, élève en Terminale Sciences exactes, qui a réalisé la meilleure moyenne de l'établissement avec 17,75/20, illustrant ainsi la culture d'excellence promue par le Prytanée militaire.

Dans son allocution, le Premier ministre a souligné que le Président de la Transition accorde une



importance particulière à la promotion du mérite et à la valorisation du travail bien accompli. Pour le Général Abdoulaye Maïga, investir dans la formation des jeunes constitue un choix stratégique pour l'avenir du Mali, notamment dans un contexte où le pays poursuit le renforcement de ses capacités de défense et de gouvernance.

Il a également rendu un hommage appuyé aux Forces de défense et de sécurité, saluant les sacrifices quotidiens consentis par les militaires pour préserver l'intégrité du territoire national et garantir la sécurité des populations.

Le commandant du Prytanée militaire, le lieutenant-colonel Cheick Amala Bayala, a, pour sa part, mis en avant les excellents résultats enregistrés par l'établissement, qui affiche un taux de réussite de 100 % au Diplôme d'études fondamentales (DEF) cette année. Il a rappelé que cette Journée d'excellence vise aussi à distinguer le personnel d'encadrement et les partenaires dont l'engagement contribue au rayonnement de l'institution.

Les démonstrations de robotique, les jeux de drones et les différentes prestations réalisées par les élèves ont illustré le niveau de modernisation de la formation dispensée au Prytanée, où les technologies innovantes occupent une place croissante aux côtés des enseignements académiques et militaires.

Accueillant près de 700 élèves venus du Mali et de onze autres nationalités, le Prytanée militaire de Kati poursuit sa mission de former des jeunes selon sa devise : « S'instruire pour servir ». L'établissement associe enseignement général, instruction militaire et préparation physique et morale afin de préparer les futurs officiers et cadres appelés à servir leur pays.

Cette 22e Journée d'excellence a également été marquée par un hommage particulièrement émouvant au regretté Général d'armée Sadio Camara. Ancien ministre de la Défense et des Anciens Combattants, il a été salué comme un bâtisseur et un visionnaire ayant profondément contribué à la modernisation des Forces armées maliennes. Sa mémoire a accompagné l'ensemble de la cérémonie, rappelant aux jeunes élèves que l'excellence, le patriotisme et le sens du devoir demeurent les fondements du leadership militaire auquel aspire le Mali.

Moctar Sow

- Yeah Samake

Ils mentent.

Nous savons qu'ils mentent.

Ils savent que nous savons.

Nous savons qu'ils savent que nous savons.

Et pourtant… ils continuent.

Non par ignorance,

mais par mépris.

Ce n'est plus un mensonge,

c'est un système.

Et face à un système de mensonge,

le silence devient complicité.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCEST-SERVIR



- Embassy of Canada to Mali

The meeting between Lee-Anne Hermann, Head of Mission , and Ms Oumou Sall Seck, Minister for National Entrepreneurship, Employment and Vocational Training , provided a further opportunity to strengthen the bonds of friendship and cooperation between our two countries, particularly with regard to the education and training of young Malian men and women, who are key drivers of sustainable development.

Ministère De L'Emploi Et De La Formation Professionnelle Du Mali

La rencontre entre Lee-Anne Hermann, chef de mission , et Mme Oumou Sall Seck, ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle , a permis de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays, notamment en ce qui concerne l'éducation et la formation des jeunes Maliens hommes et femmes, qui sont les moteurs clés du développement durable.

Ministère De L'Emploi Et De La Formation Professionnelle Du Mali



- Miniankakai Sogoba

Ambassade du Mali à Luanda: Plus de 61 millions FCFA disparus

Le rapport du Bureau du Vérificateur Général (BVG) sur la gestion de l'Ambassade du Mali à Luanda, en République d'Angola, révèle une succession de graves irrégularités financières qui éclaboussent la représentation diplomatique malienne. Entre rémunérations versées à un agent déjà admis à la retraite, avantages indus et dépenses personnelles réglées sur les fonds de l'État, le préjudice non régularisé atteint plus de 61 millions FCFA (61 841 306 F).

La vérification à la chancellerie du Mali à Luanda, couvrant les exercices 2023, 2024, 2025 et 2026 (31 mars), met particulièrement en cause le Chargé d'Affaires de l'Ambassade et le Secrétaire Agent Comptable (SAC). Le constat le plus accablant épingle une dame au poste de Secrétaire Agent Comptable, nommée le 13 décembre 2019. Alors que son décret de nomination a été abrogé en octobre 2024, qu'elle a été officiellement invitée à quitter son poste et qu'elle a été admise à la retraite à compter du 1er janvier 2025, elle est restée en fonction à Luanda. Malgré son statut de retraitée confirmé par le rejet de sa demande de régularisation salariale par le Bureau Central de la Solde, elle a continué à percevoir des rémunérations financées par les recettes propres de l'Ambassade. Le montant des salaires irrégulièrement versés s'élève à 39 085 716 FCFA, auxquels s'ajoutent 15 329 830 FCFA d'avantages indus, notamment des frais de logement et des dépenses médicales. Au total, 54 415 546 FCFA ont été versés sans base légale.

A en croire le rapport du BVG, ces paiements ont été ordonnés par le Chargé d'Affaires, qui assure les fonctions d'ordonnateur des dépenses. Les révélations ne s'arrêtent pas là. Les limiers du vérificateur ont découvert que la Secrétaire Agent Comptable avait utilisé les ressources de l'Ambassade pour financer des achats personnels : bijoux, vêtements, appareils électroménagers, fournitures scolaires et jeux pour enfants. Plus surprenant encore, ces dépenses ont été imputées sur une ligne budgétaire destinée aux dépenses… d'électricité. Le montant de ces achats personnels s'élève à 4 725 500 FCFA. Après la transmission du rapport provisoire, cette somme a été remboursée.

Cependant, d'autres dépenses irrégulières demeurent sans justification. Elles concernent notamment l'acquisition de meubles, de produits alimentaires, de fournitures diverses, de produits d'entretien et de matériels informatiques, pour un montant de 7 425 760 FCFA. Les pièces justificatives de ces dépenses ne portent pas les autorisations réglementaires requises.

Miniankakai Sogoba l enfant de AES.





- Messaoud Ould Braïka

Le lieutenant-colonel Amadou Keïta, réputé proche de Malick Diaw, est détenu depuis mai 2022 dans le cadre de la tentative présumée de coup d'État. Plus de quatre ans après son arrestation, une question demeure :

À quand son procès ?

Toute personne mise en cause a droit à ce que sa situation soit examinée dans un délai raisonnable, conformément aux principes d'une bonne administration de la justice.

CNSP = CMLN

Que Dieu bénisse le Mali et nous, fils et filles, de cette nation

#MOB



Mali : Le colonel Amadou Keita, membre du CNT cité parmi les putschistes arrêtés



Dengue au Mali : Baisse des cas confirmés



Le ministre de la Santé et du Développement social a présenté, lors du Conseil des ministres, un point de situation sur l'évolution de la dengue au Mali. Selon les informations communiquées, la situation épidémiologique du pays connaît une évolution encourageante, avec une diminution du nombre de cas confirmés de dengue par rapport à la semaine précédente.

Cette baisse traduit les effets des mesures de surveillance sanitaire, de prévention et de lutte mises en œuvre par les autorités compétentes. Elle constitue un signal positif dans les efforts engagés pour contenir la propagation de cette maladie virale transmise par les moustiques, qui représente un défi de santé publique dans plusieurs pays de la sous-région.

Toutefois, les autorités appellent à la prudence. À l'occasion de cette communication, le Président de la Transition, Chef de l'État, a insisté sur la nécessité de maintenir une vigilance constante face au risque de résurgence de la maladie. Il a exhorté les populations à poursuivre le respect rigoureux des mesures de prévention afin de préserver les acquis enregistrés dans la lutte contre la dengue.

Les autorités sanitaires rappellent que la protection contre les piqûres de moustiques, l'assainissement de l'environnement, l'élimination des eaux stagnantes favorisant la prolifération des moustiques ainsi que le recours rapide aux structures de santé en cas de symptômes demeurent des gestes essentiels pour limiter la transmission de la maladie.

Le ministère de la Santé et du Développement social invite ainsi l'ensemble des citoyens à poursuivre les efforts de protection individuelle et collective. Selon les autorités, la mobilisation de tous reste indispensable pour consolider les progrès réalisés et éviter une recrudescence des cas.

La situation continuera de faire l'objet d'un suivi régulier par les services sanitaires afin d'adapter, si nécessaire, les dispositifs de surveillance et de riposte, dans le but de protéger durablement la santé des populations.

Fatou Sissoko

Mopti : Un campement de présumés terroristes ciblé lors d'une opération aérienne conjointe



Un important regroupement de présumés terroristes a été ciblé dans la région de Mopti à la suite d'une opération de reconnaissance aérienne menée dans le cadre des actions de surveillance du territoire. L'intervention s'inscrit dans la poursuite des opérations de lutte contre les groupes armés terroristes qui sévissent dans plusieurs localités du centre du Mali.

Selon les informations disponibles, les moyens aériens d'Africa Corps, opérant en coordination avec les Forces armées maliennes (FAMa), ont effectué un bombardement ciblé contre un campement identifié lors de la mission de reconnaissance. La frappe visait un site présenté comme un point de regroupement d'éléments terroristes.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de surveillance, de recherche et de neutralisation des

groupes armés terroristes mise en œuvre conjointement par les FAMa et leurs partenaires. Depuis plusieurs mois, les forces engagées intensifient les missions de renseignement et les opérations aériennes afin de localiser les bases logistiques, les zones de repli et les mouvements des combattants armés dans les régions confrontées à l'insécurité.

À ce stade, aucun bilan officiel n'a été communiqué concernant les conséquences de la frappe. Les autorités n'ont pas encore précisé le nombre de combattants neutralisés, d'éventuels blessés ou les dégâts matériels occasionnés par l'opération.

Les opérations militaires se poursuivent dans cette partie du pays, où les forces de sécurité multiplient les actions de reconnaissance et les interventions ciblées pour réduire les capacités opérationnelles des groupes armés terroristes. Les autorités devraient communiquer davantage d'informations lorsque les évaluations post-opérationnelles seront achevées.

Cette nouvelle intervention illustre la poursuite des efforts des Forces armées maliennes et de leurs partenaires dans la lutte contre le terrorisme, avec pour objectif de renforcer la sécurité et de restaurer progressivement l'autorité de l'État dans les zones affectées par les violences.

Fatou Sissoko

Éducation : Le ministre Amadou Sy Savane réaffirme son soutien au nouveau bureau du Conseil supérieur de l'Éducation



Le ministre de l'Éducation nationale, Amadou Sy Savane, a reçu, ce vendredi 3 juillet 2026, le nouveau président du Conseil supérieur de l'Éducation (CSE), Koiba Tangara, accompagné du vice-président de l'institution, Patrice Dembélé. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la prise de fonctions des nouveaux responsables de cet organe consultatif chargé d'éclairer les pouvoirs publics sur les questions relatives à l'éducation.

Fraîchement nommés à la tête du Conseil supérieur de l'Éducation, Koiba Tangara et Patrice Dembélé ont effectué cette visite de courtoisie afin de présenter leurs civilités au ministre et de solliciter l'accompagnement du département de l'Éducation nationale dans l'accomplissement des missions qui leur ont été confiées.

Au cours des échanges, le ministre Amadou Sy Savane, entouré de ses principaux collaborateurs, a réaffirmé la disponibilité de son département à soutenir le bon fonctionnement du Conseil supérieur de l'Éducation. Il a insisté sur l'importance de cette institution dans la gouvernance du secteur éducatif, rappelant que ses avis sont indispensables dans le processus d'élaboration, d'examen et d'adoption des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'éducation.

Le ministre a également souligné la nécessité d'une collaboration étroite entre le département de l'Éducation nationale et le CSE afin de relever les nombreux défis auxquels est confronté le système éducatif malien. Selon lui, une concertation permanente entre les différents acteurs constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer la performance des politiques éducatives.

Cette rencontre marque ainsi le début d'une nouvelle dynamique de coopération entre le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil supérieur de l'Éducation. Les deux parties ont affiché leur volonté commune de travailler en synergie afin de contribuer à la modernisation du système éducatif et à la mise en œuvre de réformes répondant

aux attentes des élèves, des enseignants et de l'ensemble de la communauté éducative.

Moussa Diarra

Coopération Mali-Maroc : Abdoulaye Diop et l'AMAMA misent sur un partenariat renforcé



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a reçu, le jeudi 2 juillet 2026, le président de l'Association Malienne d'Amitié Mali-Maroc (AMAMA), Dr Mamadou Niang, pour une séance de travail consacrée au renforcement des relations de coopération entre le Mali et le Royaume du Maroc.

Cette rencontre a permis aux deux responsables de faire le point sur l'évolution des relations bilatérales et de saluer la dynamique positive engagée en faveur du raffermissement des liens historiques d'amitié et de coopération entre Bamako et Rabat. Les échanges ont également porté sur le rôle que joue l'AMAMA dans le rapprochement des deux peuples à travers la promotion du dialogue, de la solidarité et des échanges humains.

Au cours des discussions, Dr Mamadou Niang a présenté les initiatives portées par son association pour accompagner le développement d'un partenariat durable entre les deux pays. Ces actions visent notamment à renforcer la coopération dans les domaines socio-économique, culturel et humain, tout en favorisant une meilleure compréhension mutuelle et la multiplication des opportunités de collaboration.

Les deux parties ont également évoqué les prochaines étapes de la coopération bilatérale, notamment la tenue de la Commission mixte de coopération et du Forum économique Mali-Maroc. Ces deux rendez-vous sont considérés comme des cadres stratégiques destinés à insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre les deux États et à encourager le développement de projets communs.

À l'issue de la rencontre, le ministre Abdoulaye Diop et le président de l'AMAMA ont réaffirmé leur volonté de consolider l'axe Bamako-Rabat dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Les échanges ont particulièrement mis l'accent sur la promotion de la croissance économique, l'encouragement des investissements productifs, la transformation et la commercialisation des produits, le développement de projets structurants, ainsi que le partage d'expériences et le transfert de compétences au bénéfice des deux pays.

Arouna Sidibé

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Modernisation de la justice : première session de la Chambre criminelle du TGI de la Commune II



Le Tribunal de Grande Instance (TGI) de la Commune II du District de Bamako a franchi une étape importante dans l'histoire de la justice malienne en ouvrant, le jeudi 2 juillet 2026, la première session ordinaire de sa Chambre criminelle. La cérémonie d'ouverture, présidée en présence du Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, marque l'entrée en vigueur d'une réforme majeure destinée à moderniser l'organisation de la justice pénale au Mali.

Cette session est la première organisée dans le cadre des nouvelles dispositions issues de la réforme du système judiciaire. Elle consacre à la fois l'application du nouveau Code pénal et l'installation des Chambres criminelles au sein des Tribunaux de Grande Instance, lesquelles remplacent désormais les anciennes cours d'assises.

À travers cette réforme, les autorités maliennes ambitionnent de rendre la justice plus accessible, plus rapide et plus efficace. L'objectif est notamment de rapprocher les juridictions criminelles des citoyens afin de réduire les délais de jugement des affaires les plus graves et d'améliorer le fonctionnement global de la chaîne pénale.

L'un des principaux avantages attendus de cette nouvelle organisation réside dans la réduction des coûts liés à la tenue des procès criminels. En transférant ces audiences au niveau des Tribunaux de Grande Instance, les autorités entendent limiter les dépenses de transport, d'hébergement et de restauration des accusés, des témoins, des experts et des parties civiles provenant des différentes localités du pays. Cette proximité devrait également faciliter la comparution des personnes concernées et contribuer à une meilleure administration de la justice.

Au-delà des considérations logis-



tiques, la réforme vise également à renforcer les garanties offertes aux justiciables. Les autorités judiciaires estiment que cette nouvelle architecture permettra d'assurer un meilleur respect des droits de la défense, tout en garantissant des procès plus réguliers et plus diligents.

Pour cette première session, la Chambre criminelle du Tribunal de Grande Instance de la Commune II examinera douze dossiers criminels. Parmi eux figurent quatre affaires impliquant sept accusés, dont une femme. Les infractions poursuivies couvrent un large éventail de crimes, notamment la pédophilie, l'association de malfaiteurs, la détention illégale d'armes, le viol, le vol qualifié, l'escroquerie et l'incendie volontaire.

Ces dossiers illustrent la diversité et la gravité des affaires désormais appelées à être jugées par les nouvelles Chambres criminelles. Les audiences devraient permettre aux magistrats d'appliquer pour la première fois les nouvelles dispositions du Code pénal dans un cadre juridictionnel rénové.

L'ouverture de cette première session constitue ainsi un jalon important dans la mise en œuvre des réformes judiciaires engagées par les autorités maliennes. En rapprochant la justice des populations, en accélérant le traitement des procédures criminelles et en réduisant les coûts de fonctionnement des juridictions, le gouvernement entend renforcer l'efficacité du système judiciaire tout en consolidant la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire.

Cette nouvelle organisation devrait progressivement être étendue aux autres juridictions du pays, avec l'ambition de bâtir une justice plus moderne, plus performante et mieux adaptée aux attentes des justiciables.

Karamoko B Keita

Violences basées sur le genre : La justice malienne renforce son engagement lors de la troisième édition du Café des Droits de l'Homme



Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a présidé, ce mercredi, à l'hôtel Villa Soudan de Bamako, la troisième édition du Café des Droits de l'Homme, une initiative destinée à promouvoir la culture des droits humains et à renforcer le dialogue entre les acteurs du secteur judiciaire et leurs partenaires.

La cérémonie a réuni plusieurs personnalités, dont le Secrétaire général du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Dr Boubacar Sidiki Diarra, le Chef de Cabinet Bakary Soliba Coulibaly, le Directeur national des Droits de l'Homme, ainsi que des membres du cabinet ministériel, du secrétariat général, des partenaires techniques et financiers et de nombreux professionnels de la justice.

Lancé le 11 décembre 2023, le Café des Droits de l'Homme se veut un cadre permanent de réflexion, d'échanges et de sensibilisation sur les enjeux liés à la promotion et à la protection des droits fondamentaux au Mali. Cette troisième édition était consacrée au thème : « Les violences basées sur le genre : rôles et responsabilités du système judiciaire malien », un sujet qui demeure au cœur des préoccupations des autorités publiques et des organisations engagées dans la défense des droits humains.

À cette occasion, le Directeur national des Droits de l'Homme a rappelé que le Café des Droits de l'Homme constitue un espace privilégié de dialogue visant à améliorer la compréhension et l'appropriation des droits humains par les citoyens. Il a souligné que, malgré l'existence d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre, ce phénomène continue de toucher de nom-



breuses victimes, principalement les femmes et les filles, avec des conséquences humaines, sociales et économiques importantes.

Dans son intervention, le ministre Mamoudou Kassogué a insisté sur le rôle central de la justice dans la prévention et la répression des violences basées sur le genre. Selon lui, la protection effective des victimes passe par un système judiciaire mieux formé, plus accessible et davantage outillé pour répondre aux défis posés par ce type de criminalité.

Le Garde des Sceaux a également rappelé que plusieurs réformes ont été engagées afin de renforcer l'efficacité de la justice. Toutefois, il a estimé que le véritable défi réside désormais dans l'application effective des textes et des mécanismes existants. Il a souligné que la lutte contre l'impunité, la poursuite systématique des auteurs de violences et la garantie d'un accès réel à la justice pour les victimes constituent des priorités essentielles pour restaurer la confiance des citoyens dans l'institution judiciaire.

Les travaux de cette troisième édition se sont poursuivis avec une leçon inaugurale animée par la conseillère technique du ministère, Mme Kontin Marie Thérèse Dansoko. Son exposé, consacré aux violences basées sur le genre, a permis d'éclairer les participants sur les différentes formes de violences, leurs impacts sur les victimes ainsi que les réponses juridiques et institutionnelles prévues par le dispositif national.

À travers cette troisième édition du Café des Droits de l'Homme, le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme réaffirme sa volonté de faire des droits humains un pilier de l'action publique et de renforcer le rôle du système judiciaire dans la protection des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles confrontées aux violences basées sur le genre.

Karamoko B Keita

Lutte contre la fraude aurifère : Le CNT adopte la création de l'Office malien des substances précieuses



Le Conseil national de Transition (CNT) a franchi une nouvelle étape dans la réforme du secteur minier en adoptant à l'unanimité, par 120 voix pour, le projet de loi portant création de l'Office malien des substances précieuses (OMSP). À travers cette nouvelle structure, les autorités maliennes ambitionnent de renforcer le contrôle de l'État sur la filière aurifère, de lutter contre les exportations frauduleuses et d'accroître les recettes publiques issues de l'exploitation des ressources minières.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie et du Commerce, cette nouvelle entité publique est appelée à devenir le principal instrument de l'État pour organiser, encadrer et moderniser le marché des métaux précieux, en particulier celui de l'or, principale ressource d'exportation du Mali.

L'Office malien des substances précieuses aura pour mission de réguler et de centraliser la commercialisation de l'or, notamment celui provenant de l'orpaillage traditionnel et des petites exploitations minières. L'objectif est de mieux structurer une filière qui échappe encore en partie au contrôle de l'administration et qui alimente d'importants circuits informels.

Selon les autorités, la création de l'OMSP répond à la nécessité de mettre fin aux nombreux dysfonctionnements observés dans la chaîne de valeur du secteur extractif. Parmi les principales préoccupations figure l'existence d'écarts importants entre les quantités d'or officiellement déclarées à la sortie du territoire malien et les volumes enregistrés par les pays importateurs.

Ces divergences statistiques sont considérées comme un indicateur de l'ampleur des exportations illicites d'or, un phénomène qui prive



chaque année le Trésor public de ressources financières substantielles. Les autorités estiment que cette situation fragilise les finances publiques et limite les retombées économiques que le pays pourrait tirer de son potentiel minier.

En centralisant les opérations de commercialisation et en renforçant les mécanismes de contrôle, l'OMSP devra améliorer la traçabilité de la production aurifère, depuis les sites d'exploitation jusqu'aux circuits officiels d'exportation. Cette démarche vise également à mieux sécuriser les recettes fiscales et douanières générées par le secteur.

Au-delà de la lutte contre la fraude, cette réforme entend instaurer une gouvernance plus transparente et plus efficace des substances précieuses. Les autorités souhaitent ainsi créer un environnement plus favorable à la formalisation des activités minières, notamment celles de l'orpaillage artisanal, tout en garantissant une meilleure valorisation des ressources nationales.

L'adoption de cette loi s'inscrit dans une série de réformes engagées par les autorités de la Transition pour renforcer la souveraineté économique du Mali et optimiser la gestion de ses richesses naturelles. En dotant l'État d'un outil spécialisé chargé de superviser le commerce des métaux précieux, le gouvernement espère accroître les bénéfices tirés de l'exploitation de l'or, améliorer la transparence du secteur et contribuer davantage au financement du développement national.

Avec la création de l'Office malien des substances précieuses, le Mali ouvre ainsi une nouvelle phase dans la gouvernance de sa filière aurifère, avec l'ambition de mieux protéger ses ressources stratégiques et d'en faire un véritable levier de croissance économique.

Yacouba Ongoiba

Justice : Échanges entre le Garde des Sceaux et le nouveau bureau du SYLIMA



Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a reçu, le vendredi 19 juin 2026, le nouveau Bureau exécutif du Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA), élu pour un mandat de quatre ans (2026-2030). Cette première rencontre officielle, tenue dans la salle de conférence du département, a permis d'engager un dialogue sur les principales préoccupations de la magistrature et les perspectives de collaboration entre le ministère et l'organisation syndicale.

Conduite par le nouveau président du SYLIMA, Issiaka Aguibou Diallo, la délégation a présenté les orientations de la nouvelle équipe dirigeante et exprimé sa volonté d'entretenir des relations fondées sur la confiance, le dialogue et la recherche de solutions concertées avec les autorités en charge de la justice.

À cette occasion, le président du SYLIMA a affirmé que son organisation entend jouer pleinement son rôle de partenaire institutionnel tout en demeurant attachée à la défense des intérêts de la magistrature. Dans cette dynamique, il a plaidé pour l'instauration d'un cadre permanent de concertation entre le syndicat et le ministère de la Justice, estimant qu'un dialogue régulier constitue un levier essentiel pour renforcer la cohésion et prévenir les incompréhensions.



Au cours des échanges, Issiaka Aguibou Diallo a soumis trois principales doléances au Garde des Sceaux. La première concerne l'attribution d'un siège officiel au Syndicat Libre de la Magistrature afin de lui permettre d'exercer ses activités dans de meilleures conditions. La deuxième porte sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national de sécurisation des magistrats et de leurs familles, dans un contexte où les acteurs de la justice sont parfois confrontés à des risques liés à l'exercice de leurs fonctions. Enfin, le président du SYLIMA a sollicité le déploiement des auditeurs de justice dont l'affectation est en attente depuis trois ans.

En réponse, le ministre Mamoudou Kassogué a salué l'esprit d'ouverture et de responsabilité affiché par les nouveaux dirigeants du syndicat. Il a réaffirmé sa disponibilité à entretenir une collaboration franche avec l'ensemble des acteurs de la justice, soulignant que le dialogue demeure un outil indispensable pour accompagner les réformes engagées dans le secteur judiciaire.

Le Garde des Sceaux a également pris des engagements concrets sur certaines des préoccupations exprimées. Il a annoncé que des dispositions seraient prises dans les meilleurs délais pour débloquer le processus de déploiement des auditeurs de justice en attente, une mesure attendue depuis plusieurs années. Il s'est également engagé à mettre un siège officiel à la disposition du SYLIMA afin de renforcer les capacités de fonctionnement de l'organisation syndicale.

Cette rencontre marque le début d'une nouvelle phase de collaboration entre le ministère de la Justice et le Syndicat Libre de la Magistrature. Elle traduit la volonté commune des deux parties de privilégier le dialogue, de consolider les acquis des réformes judiciaires et de contribuer au renforcement de l'efficacité du service public de la justice au bénéfice des citoyens.

Yacouba Ongoiba

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Vernissage de l'exposition TEGENC : Le Musée national du Mali met en lumière l'empreinte du patrimoine culturel



Le Musée national du Mali a officiellement lancé, jeudi 2 juillet 2026 à Bamako, l'exposition TƐGƐNƆ (« L'empreinte »), une initiative du ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme visant à renforcer la valorisation du patrimoine culturel national dans le cadre de la revitalisation de cette institution emblématique.

La cérémonie de vernissage a été présidée par le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé, en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alhamdou Ag Ilyène, ainsi que la ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, Mariam Doumbia Tangara.

L'événement a également réuni les ministres en charge de l'Artisanat de la République centrafricaine et de la République du Congo, le conseiller spécial du Président de la Transition chargé des Œuvres sociales, Aguibou Dembélé, de nombreux diplomates accrédités au Mali ainsi que des acteurs majeurs du secteur culturel.

Dans son allocution, le ministre Mamou Daffé a rappelé que la culture constitue un levier essentiel de la souveraineté nationale, de la cohésion sociale et du développement durable. Selon lui, le patrimoine culturel malien représente une richesse stratégique qu'il convient de préserver, de promouvoir et de transmettre aux générations futures.

Il a souligné que l'exposition TƐGƐNƆ s'inscrit pleinement dans la dynamique de revitalisation du Musée national du Mali, avec pour ambition de redonner à cette institution toute sa place comme espace de conservation, de transmission des savoirs et de rayonnement culturel.

À travers cette exposition, les autorités maliennes entendent réaffirmer l'importance de la culture comme facteur d'identité, de résilience et de développement. Le vernissage témoigne également de la volonté du gouvernement de renforcer les échanges culturels et la coopération avec les pays partenaires, tout en faisant du Musée national un véritable carrefour de la création et de la mémoire collective.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

Burkina Faso : L'armée affirme avoir neutralisé plus de 400 assaillants lors d'attaques coordonnées dans l'Est



L'État-Major Général des Armées du Burkina Faso a annoncé avoir repoussé une série d'attaques complexes et coordonnées menées le 30 juin 2026 contre les localités de Gayéri, Solhan et Sebba, dans l'est du pays. Dans un communiqué publié le 1er juillet, les autorités militaires indiquent que les opérations de riposte ont permis de neutraliser plus de 400 assaillants.

Selon le communiqué, les Forces armées nationales (FAN), appuyées par les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), ont réagi à ces offensives en combinant des opérations terrestres et des frappes aériennes. Cette contre-offensive aurait également conduit à la saisie d'un important arsenal de guerre.

Le bilan présenté par l'armée fait état de la récupération de plus de 250 motos, de 353 armes de différents calibres, d'importantes quantités de munitions ainsi que de plusieurs moyens de communication utilisés par les assaillants. Les autorités estiment que ces résultats témoignent de l'efficacité de la coordination entre les différentes composantes engagées dans les opérations.

L'État-Major déplore toutefois la perte de trois militaires au cours des combats, dont deux à Solhan et un à Gayéri. Plusieurs autres soldats ont également été blessés lors des affrontements.

Les autorités militaires soulignent que ces attaques sont intervenues au lendemain de la rupture des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la France. Dans leur communiqué, elles réitèrent les accusations du gouvernement burkinabè selon lesquelles la France apporterait un soutien à des groupes terroristes. Des accusations rejetées par les autorités françaises.

Tout en saluant le courage et le professionnalisme des Forces armées nationales et des VDP, l'État-Major a assuré que les opérations de sécurisation se poursuivront afin de restaurer durablement la sécurité dans les zones concernées. Il a également invité les populations à renforcer leur collaboration avec les forces de défense et de sécurité en partageant toute information susceptible de contribuer à la lutte contre le terrorisme.

Arouna Sidibé

Sénégal : Le dossier des 37 milliards de FCFA de l'ASER alimente la controverse



Au Sénégal, l'affrontement politique entre le président de la République et son ancien Premier ministre, Ousmane Sonko, ne parvient pas à éclipser la polémique autour d'un présumé scandale financier impliquant l'Agence sénégalaise d'électrification rurale (ASER). Au cœur de l'affaire figurent près de 37 milliards de francs CFA destinés à un programme d'électrification rurale, dont l'utilisation fait aujourd'hui l'objet de nombreuses interrogations.

L'affaire a été portée sur la place publique par le député de l'opposition Thierno Alassane Sall, président du Parti de la République des valeurs. S'appuyant sur des documents bancaires qu'il affirme avoir obtenus dans le cadre d'une procédure judiciaire en Espagne, il soutient qu'environ 56 millions d'euros ont été transférés en juin 2024 sur le compte de la société espagnole AEE Power EPC, chargée de l'exécution du projet. Selon lui, une grande partie de ces fonds aurait ensuite été redistribuée vers plusieurs filiales et entités du groupe AEE au Sénégal et dans différents pays africains, sans lien apparent avec les travaux d'électrification.

Le député évoque notamment des transferts vers la Côte d'Ivoire, le Togo, le Kenya, la Tunisie et l'Égypte, ainsi que des mouvements de fonds internes au groupe. Il estime que cette dispersion des ressources soulève des interrogations sur la destination finale de l'argent et réclame que toute la lumière soit faite.

Face à l'ampleur de la polémique, des organisations de la société civile, dont le Forum civil, ont lancé l'initiative « Sunu 37 milliards » afin d'exiger une enquête approfondie. Sous la pression de l'opinion publique, le gouvernement sénégalais a finalement saisi la justice pour faire la lumière sur cette affaire.

À ce stade, les investigations se poursuivent et aucune décision de justice n'a encore établi d'éventuelles responsabilités dans ce dossier, qui continue de susciter un vif débat au Sénégal.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Mali : Le CNT place sa 7e Journée citoyenne et sportive sous le signe de la cohésion et du civisme



Le Conseil national de Transition (CNT) a tenu, vendredi 3 juillet 2026, la 7e édition de sa Journée citoyenne et sportive, une initiative désormais inscrite dans son calendrier mensuel et destinée à promouvoir le civisme, la santé et le renforcement des liens entre les institutions de la République.

À travers cette activité, le CNT réaffirme sa volonté de faire du sport un outil de rassemblement et de mobilisation citoyenne. L'événement vise à encourager la pratique régulière des activités physiques tout en favorisant les valeurs de solidarité, de fraternité et d'engagement au service de la nation.

Cette journée s'inscrit dans une démarche plus large de promotion de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. En réunissant des acteurs issus de différentes institutions autour d'activités sportives et citoyennes, le Conseil national de Transition entend créer un cadre propice aux échanges, au dialogue et au renforcement de l'esprit d'équipe.

Selon les organisateurs, le sport constitue un puissant levier de rapprochement entre les citoyens et les institutions. Au-delà de ses bienfaits sur la santé, il contribue à développer des valeurs essentielles telles que la discipline, le respect mutuel, l'entraide et le dépassement de soi, autant de principes jugés indispensables dans le contexte actuel de construction nationale.

La 7e Journée citoyenne et sportive a également été l'occasion pour le CNT de réaffirmer sa vision d'un Mali plus uni, plus résilient et davantage mobilisé autour des idéaux de paix, de stabilité et de développement. Les différentes activités organisées ont mis en avant l'importance de la synergie entre les institutions et de l'implication citoyenne dans la consolidation des acquis de la Transition.

En faisant de ce rendez-vous un événement régulier, le Conseil national de Transition entend poursuivre ses actions de sensibilisation afin de renforcer l'esprit civique et de contribuer à l'édification d'une société solidaire, engagée et tournée vers le progrès.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com